



Prix d'excellence en recherche infirmière

Formulaire de mise en candidature 2026

La promotion de la recherche en sciences infirmières est un élément essentiel de la mission de l'ACESI. La reconnaissance des réalisations individuelles dans le domaine de la recherche est un moyen important pour l'ACESI de souligner les contributions faites à la croissance des sciences infirmières en tant que discipline scientifique. Le prix d'excellence en recherche infirmière est décerné chaque année lors de la réunion du Conseil de l'ACESI qui se tient à l'automne.

Admissibilité et critères

La personne lauréate du Prix d'excellence en recherche infirmière devra démontrer les caractéristiques suivantes :

Admissibilité :

Toute personne qui est membre du corps professoral d'une école membre de l'ACESI. La personne doit détenir une inscription active et à jour à titre d'infirmière ou infirmier autorisé (IA/RN) au cours des 12 derniers mois.

Critères :

1. Excellence soutenue en recherche avec retombées sur la pratique infirmière, la formation infirmière et les politiques

Démontre des activités de recherche continues et de grande qualité dans un domaine ayant une importance pour la pratique infirmière, la formation infirmière, l'élaboration de politiques ou les résultats en matière de santé. Les preuves devraient inclure :

- Un programme de recherche bien établi ayant contribué de manière significative à l'avancement des sciences infirmières.
- Des résultats de recherche qui répondent aux enjeux contemporains des systèmes de santé et qui enrichissent les bases factuelles de la pratique clinique et des politiques.
- Des exemples clairs de l'application des résultats de recherche dans la pratique, les politiques ou la formation afin d'améliorer les soins aux patientes et aux patients ou les résultats infirmiers sur le plan local, national ou international.

2. Réussite dans l'obtention de financement de recherche intra-muros et extra-muros

Possède un solide bilan en matière d'obtention de financement intra-muros et extra-muros pour soutenir ses activités de recherche. Cela comprend :

- L'identification des sources de financement obtenues au cours des cinq dernières années.
- La capacité à obtenir des subventions et des fonds compétitifs provenant d'organismes gouvernementaux, universitaires, du secteur privé ou d'organismes sans but lucratif.
- Des preuves de la capacité à attirer un soutien à long terme pour les initiatives de recherche.

3. Diffusion active et percutante des résultats de recherche

Participe activement à la diffusion des résultats de recherche auprès de divers groupes d'intérêt, y compris les pairs universitaires, les décideuses et décideurs, les praticiennes et praticiens de la santé, ainsi que le grand public. Les preuves devraient inclure :

- Des présentations lors de conférences locales, nationales ou internationales.
- Des publications dans des revues à comité de lecture de grande visibilité ou dans d'autres sources savantes.
- D'autres formes de diffusion, comme l'engagement communautaire, les exposés de politiques, ou des contributions à l'éducation en santé publique.

4. Engagement envers le mentorat et le renforcement des capacités en recherche

Accompagne et soutient les étudiantes et étudiants, les collègues et les chercheuses et chercheurs émergents dans le développement de leurs compétences en recherche et dans leur contribution aux communautés des sciences infirmières et des sciences de la santé. Les preuves peuvent inclure :

- La supervision de projets de recherche aux cycles supérieurs ou au premier cycle, favorisant le développement de la relève en recherche infirmière.
- L'offre d'encadrement en méthodologie de recherche, en analyse de données ou en rédaction scientifique.
- La création d'occasions permettant aux étudiantes et étudiants et aux chercheuses et chercheurs en début de carrière de présenter leurs résultats dans des conférences ou de publier dans des revues scientifiques.

5. Leadership dans la mise en valeur de la recherche en sciences infirmières

Fait preuve de leadership dans la mise en valeur de la recherche en sciences infirmières au sein d'organismes universitaires, de services ou d'organismes sans but lucratif. Les preuves devraient inclure :

- Jouer un rôle actif de leadership en recherche au sein de leur établissement ou de leurs réseaux professionnels (p. ex. siéger à des comités, organiser des événements de recherche, ou établir des collaborations de recherche).
- Promouvoir la valeur de la recherche en sciences infirmières et son influence sur les politiques et les pratiques en matière de santé.
- Favoriser des initiatives de recherche interdisciplinaire reliant les sciences infirmières à d'autres domaines afin d'aborder des enjeux de santé plus larges.

6. Promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion (EDI) en recherche

Intègre les principes d'équité, de diversité et d'inclusion (EDI) dans les pratiques de recherche et favorise des environnements de recherche inclusifs. Les preuves peuvent inclure :

- Des sujets de recherche qui abordent les inégalités en santé et contribuent à la justice sociale dans le domaine de la santé.
- L'inclusion de populations diversifiées dans les études de recherche afin d'assurer que les résultats soient pertinents et applicables à l'ensemble des groupes.
- Des efforts actifs pour engager les voix sous-représentées dans la recherche et la production de savoirs en sciences infirmières.

L'ACESI s'engage envers l'équité et la diversité et encourage les candidatures de personnes de diverses identités, expressions ou orientations de genre, de diverses identités autochtones, de diverses identités raciales et ayant divers handicaps ou neurodivergences.

Veuillez noter :

- Toutes les mises en candidature sont évaluées en fonction de leur originalité, de la réussite de leur mise en œuvre et de leur potentiel d'application élargie.
- Les membres actuels du conseil d'administration ne sont pas admissibles à recevoir un prix de l'ACESI.
- Le Comité des mises en candidature et prix d'excellence se réserve le droit de reclasser les candidatures entre les catégories, au besoin et à sa discrétion.

Documents requis pour la mise en candidature

Les personnes doivent être mises en candidature **par écrit** par un membre du corps professoral d'une école membre de l'ACESI. Un dossier de mise en candidature complet doit comprendre les éléments suivants :

- *Formulaire de mise en candidature* dûment rempli et signé.
- *Trois lettres d'appui* : le dossier de mise en candidature doit comprendre trois (3) lettres d'appui, dont une provenant de la personne qui propose la candidature. Les deux autres lettres peuvent être soumises par des étudiantes ou étudiants, des collègues, ou des personnes externes à l'établissement. Les lettres d'appui doivent être adressées au Comité des mises en candidature et prix d'excellence de l'ACESI. Elles doivent faire référence de façon précise aux réalisations et aux activités de la personne candidate en lien avec les critères du prix, et identifier clairement la personne candidate (nom, titre, école/faculté). Des lettres d'appui supplémentaires ne seront pas acceptées.
- Un résumé *d'un maximum de 250 mots* (en format Word) indiquant pourquoi cette personne est la meilleure candidate pour ce prix. Ce résumé peut inclure une description des réalisations de la personne mise en candidature, notamment des preuves d'excellence en recherche telles que les financements obtenus, les publications et les présentations, ainsi que l'application des résultats de recherche dans la pratique infirmière, l'enseignement, l'administration ou l'élaboration de politiques. Les descriptions qui dépassent 250 mots ne seront pas acceptées. Remarque : ce résumé sera utilisé dans le livret des prix de l'ACESI si la personne est sélectionnée comme lauréate du prix.
- Un *curriculum vitae* doit être inclus.

Des documents justificatifs supplémentaires, tels que du matériel audiovisuel, des adresses de sites Web, des guides ou manuels, ainsi que des lettres de reconnaissance provenant de l'établissement de la personne candidate ou d'une organisation partenaire, peuvent être inclus.

Processus de sélection

Le Comité des mises en candidature et prix d'excellence examinera les dossiers soumis et présentera ses recommandations au conseil d'administration de l'ACESI. Veuillez consulter le site Web de l'ACESI (www.casn.ca/fr) pour obtenir de plus amples renseignements.

SECTION 1

Personne candidate

Nom : _____

Prénom : _____

Titre : _____

Pronom de genre : _____

Établissement : _____

Adresse : _____

_____	_____	_____
Ville	Province	Code postal

Téléphone : _____

Adresse courriel : _____

Langues : ☐ Français ☐ Anglais

Information sur l'établissement d'enseignement

Nombre de membres du corps professoral : _____

Membres du corps professoral à temps plein : _____

Membres du corps professoral à temps partiel/chargées et chargés de cours : _____

Nombre d'étudiantes et d'étudiants : _____

Nombre de programmes en sciences infirmières : _____

Veuillez énumérer les différents types de programmes en sciences infirmières :

SECTION 2

Études postsecondaires

Formation	Année	École

Expérience de travail pertinente

--

Expérience pertinente au niveau professionnel, des comités ou des associations

Activités paraprofessionnelles :

LISTE DE VÉRIFICATION

- ☐ Les sections UN et DEUX du formulaire de mise en candidature ont été entièrement remplies.
- ☐ J'ai inclus TROIS lettres d'appui (une de ma part et deux autres provenant d'étudiantes ou d'étudiants, de collègues ou de personnes externes à mon établissement) qui décrivent clairement les réalisations, le leadership et les engagements de la personne candidate en lien avec ce prix.
- ☐ J'ai inclus un résumé d'un maximum de 250 mots expliquant pourquoi cette personne est la meilleure candidate pour ce prix (dans un document WORD distinct).
- ☐ J'ai inclus une copie du curriculum vitæ de la personne candidate.
- ☐ J'ai inclus une photo récente en haute définition de la personne candidate.
- ☐ J'ai rempli la section de la personne qui propose la candidature et j'ai signé le formulaire de mise en candidature ci-dessous.
- ☐ La personne candidate a signé le formulaire de mise en candidature ci-dessous.

* Les mises en candidature incomplètes (renseignements ou documents manquants) seront jugées inadmissibles et ne seront pas examinées par le Comité des mises en candidature et prix d'excellence.

PERSONNE QUI PROPOSE LA CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Titre :

Pronom de genre :

Établissement :

Téléphone :

Adresse courriel :

Langues :

☐ Français ☐ Anglais

SIGNATURES

Signature de la personne candidate

Nom de la personne candidate

Date

Signature de la personne qui
propose la candidature

Nom de la personne qui propose la
candidature

Date

Veuillez envoyer votre dossier de mise en candidature par courriel, à l'attention de
Sharada Boucher-Sharma, Coordonnatrice des opérations stratégiques à : awards@casn.ca

DATE LIMITE : 12 h (midi), HE, le mercredi 17 juin 2026

**Vous recevrez par courriel une confirmation dans les deux jours ouvrables suivant la soumission.
Si vous ne recevez pas cette confirmation, veuillez communiquer avec nous.**